

ETABLISSEMENT: ORANO / ORANO CYCLE

EXPLOITANT: Industrie

RÉGION: Auvergne-Rhône-Alpes

DÉPARTEMENT: DROME

COMMUNE: SOLERIEUX

L'installation de stockage de déchets est arrêtée depuis mars 2006.

Sur cette installation de stockage, un espace spécifique était réservé pour recevoir les fluorines (issues de la filière de l'uranium naturel) du procédé de conversion de l'uranium de l'usine COMURHEX de Pierrelatte.

La valeur de référence fixée par la DRIRE est de 74 Bq par gramme de produit.

COMURHEX a suspendu ses expéditions de fluorure de calcium (CaF₂) appelé communément fluorines, sur l'installation de stockage de SOLERIEUX en juillet 1999, pour se mettre en conformité avec l'arrêté préfectoral de 1997 n'autorisant sur la décharge que les fluorines provenant de la filière de l'uranium naturel.

Après mise au point du procédé de séparation entre l'uranium naturel et l'uranium de retraitement, les expéditions ont repris en novembre 1999 pour s'arrêter en 2006 avec la cessation d'activité du site.

Un arrêté préfectoral du 13/09/2007 organise le réaménagement et la surveillance du site.

Données déclarées au 31/12/2022

Nature des déchets	Volume déclaré (en m ³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
1. DÉCHETS EN PROVENANCE DE COMURHEX					
a. Fluorines contaminées par de l'uranium naturel et des traces d'uranium de retraitement					
Fluorines en fûts de 200 litres	32050	-		AUTRES	DSH
b. Fluorines contaminées par de l'uranium naturel					
Fluorines en fûts de 200 litres	2180	-		AUTRES	DSH